

Le petit

BIERNOIS



www.bierne.fr

Facebook : Le nouveau p'tit Biernois

mairie@bierne.fr



Chères Biernoises, Chers Biernois,

La reprise des activités de l'ensemble des associations biernoises, début septembre, permet de dynamiser, de nouveau, notre village, par de nombreuses activités.

Je félicite et remercie particulièrement les membres du Comité des fêtes, et les bénévoles qui les entourent, pour leur investissement à contribuer au dynamisme de notre commune, qui a fait de la fête de notre village, le 14 septembre dernier, une réussite par les nombreux sourires que j'ai pu apercevoir tout au long de cette journée.

Je remercie également les associations qui se sont regroupées autour de l'événement d'Octobre Rose. Action qui est le témoignage d'une valeur commune propre à notre village. L'engagement de chacune et chacun en a prouvé sa réussite lors de la remise du don.

Il me reste à mettre à l'honneur les membres du CCAS et les agents municipaux, pour leur participation et l'engagement mis à la décoration réalisée sur le thème de la fête champêtre à l'occasion du banquet des aînés. Pour ma part, moment convivial que j'ai apprécié.

Je continuerai à avoir le plaisir de vous rencontrer lors des diverses manifestations qui restent à venir d'ici fin décembre.

Je vous souhaite, d'ores et déjà, de bonnes fêtes de fin d'année !

Bonne lecture !

Jean-Jacques
VERHAEGHE
Maire de Biernois



Bienvenue à :

Lila LAURENS née le 21 août
Clara CARTON née le 22 août
Juliette DUVIEUBOURG née le 29 août
Marceau DOBRECOURT né le 15 sept.
Zélie FIOLET FASQUEL née le 29 sept.

Félicitations !

Mélessandre DESCAMPS
& Matthieu PEYRAUD
 se sont pacés le 7 septembre 2024

Elles nous ont quittées :

Mme Marie-Christine FAVRE née LANNOY
 le 18 septembre 2024 à l'âge de 68 ans
Mme Christiane DESRUELLES née THAILLY
 le 24 octobre 2024 à l'âge de 77 ans

Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux 2025 se déroulera le samedi 11 janvier, à 17h30.

Colis de Noël des aînés

Rappel des permanences au foyer rural pour la distribution des colis de Noël aux Biernois(es) âgé(es) d'au moins 65 ans au 31 décembre 2024 :

- > Le **vendredi 13 décembre de 14h30 à 17h** pour les Biernois dont le nom commence par les lettres **A à L**
- > Le **samedi 14 décembre de 10h à 12h** pour les Biernois dont le nom commence par les lettres **M à Z**

Les dates clés à venir :

> **1er novembre – 14h** : Tournoi de belote du Football Club de Biernois, salle multi-activités

> **10 novembre – 18h30** : Défilé de la Saint-Martin, rassemblement sur le parvis de la salle multi-activités (voir page 3)

> **11 novembre – 10h45** : Cérémonie patriotique - commémoration de l'armistice de 1918, Monument aux Morts de la commune (voir page 3)

> **23 novembre – 14h>19h** : Tournoi de Tarot à 4 par le Tarot Loisir Biernois, à la salle multi-activités

> **24 novembre – 8h>14h** : Brocante couverte organisée par l'Association des Parents d'Élèves, salle polyvalente Louis-Puget

> **30 novembre – 10h>12h** : Collecte au profit de la Banque Alimentaire organisée par le Club de la Colme, médiathèque

> **6 décembre, à partir de 19h** : Tarothon organisé par le Tarot Loisir Biernois, au foyer rural

> **13 & 14 décembre** : Noël au village organisé par le Comité des Fêtes, place du village et salle polyvalente Louis-Puget (voir page 3)

Retrouvez tous les temps forts de l'année sur le site internet :

www.bierne.fr

Le dossier du mois

Le programme de rénovation de l'éclairage public touche à sa fin !

Initié au cours du précédent mandat municipal, le remplacement des mâts par des versions plus modernes, plus esthétiques, et dont l'orientation de la lumière vers le bas les rend beaucoup plus efficaces, est associé à la mise en place d'ampoules de technologie LED, plus économes en énergie et offrant une luminosité supérieure. La durée de vie prolongée des LED, combinée à leur faible coût d'exploitation, se traduira par des économies sur la facture énergétique de notre village.

Quel est le coût pour la commune ?

Le montant des travaux de cette opération s'élève à 305 853 €, auquel il faut soustraire une subvention "Fonds Vert" de 18 993 €, soit un reste à charge de **286 860 €** pour la commune, dont le paiement est étalé sur 5 ans.

Économies...

Ce nouveau parc générera une baisse de la consommation électrique, et la municipalité a décidé d'aller plus loin avec la mise en place d'une gradation d'intensité d'éclairage :

- > 100 % jusqu'à 21 h,
- > 50 % de 21 h à minuit,
- > 20 % de minuit à 5 h,
- > 50 % de 5 h à 7 h,
- > 100 % de 7 h au lever du jour

Cette gradation nous permettra de réaliser des économies supplémentaires et d'adapter l'éclairage à l'activité sans pour autant couper complètement l'éclairage public pendant la nuit comme c'était le cas avec l'expérimentation précédemment mise en place.

... et durabilité !

En réduisant les nuisances lumineuses, la biodiversité s'en trouve améliorée. Ce changement témoigne de l'engagement de Bierne envers la durabilité et la préservation de l'environnement et des espèces nocturnes. En réduisant sa consommation d'énergie, la Ville contribue activement à la lutte contre le changement climatique et renforce sa position en tant que collectivité responsable.

Ce chantier est pratiquement terminé, il reste quelques menus travaux à exécuter (un candélabre accidenté doit être remplacé (en cours avec l'assurance), un arceau de protection est à installer rue de l'Église, un peu de remblai sur le parking atelier, etc...)

Si vous constatez une anomalie ou un candélabre en panne, prévenez la mairie : vous avez un rôle primordial à jouer dans la vitesse de réparation, une panne non signalée ne peut pas être réparée !



..... ”
233 candélabres ont été remplacés lors de cette opération et 7 armoires ont été rénovées (électriquement et pour certaines esthétiquement)
.....



Le nouveau cheminement piétonnier autour de l'école a été équipé de bornes lumineuses à LED, permettant ainsi de parfaitement voir ce chemin en cas de faible luminosité extérieure, tant pour les enfants et leurs parents qui se rendent à l'école qu'aux promeneurs tardifs !



Fête de la Saint-Martin



Le Comité des fêtes de Bierne vous invite au **défilé de la Saint-Martin** le **dimanche 10 novembre**, rassemblement à 18 h 30 sur le parvis de la salle multi-activités.

Il organise également un **concours de betteraves décorées**, chaque enfant pourra en récupérer une gratuitement le 8 novembre à la sortie de l'école.

Un **atelier de sculptage** est organisé le samedi 9 - de 10 h à 12 h - à la SMA, attention **présence d'un parent obligatoire** pour chaque enfant participant !

Les créations devront être déposées à la SMA le 10, entre 16 h et 18 h. **Résultats et remise de récompenses après le défilé !**

Cérémonie du 11 Novembre



Le Conseil Municipal, les Anciens Combattants CATM/TOE et Veuves, et l'Association du Souvenir de Bierne vous prient de bien vouloir assister à la **cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918**, le **lundi 11 novembre 2024**.

Le rendez-vous est donné à **10 h** devant le hall de la salle polyvalente Louis-Puget, suivi d'une **célébration religieuse** en l'église de Bierne à **10 h 15**.

La **cérémonie commémorative** débutera à **10 h 45 au Monument aux Morts** de la commune, avant une **remise de distinctions à 11h30** à la salle multi-activités.

Nous espérons vous y voir nombreux.

Noël au village



Les **festivités de Noël** commencent à se préparer à Bierne !

Le Comité des fêtes organisera les **13 et 14 décembre** plusieurs temps forts :

Vendredi 13, à partir de 16 h 45 : **chants des enfants de l'école, lancement des illuminations du village, chocolat et vin chaud, concert de l'ensemble vocal Dia'Tonic et séance-photo** en présence du Père Noël !

Samedi 14, de 14 h à 20 h : **marché de Noël** dans le parc de l'école et sur la place du village, et de 16 h à 17 h **spectacle "Noël Secret", un voyage mystérieux dans l'histoire de la magie**, à la salle polyvalente Louis-Puget.

Remise de don pour l'association "Au-delà du cancer"

Dans le cadre d'Octobre Rose et pour l'association "Au delà du cancer", 9 associations biernoises ont organisé une journée caritative le 20 octobre dernier.

Les bénéfices de cette action, à savoir 800 €, ont été remis le 25 octobre à M. Bernard LEGRAND, président d'Au-delà du cancer - Dunkerque, en présence de la municipalité et des représentants des associations biernoises.

A noter également que la Basket Club Biernois (BCB) a lancé un concours durant ce mois d'octobre : 1 panier marqué en match = 1 € donné, c'est donc 140 € supplémentaires qui ont été donnés à M. LEGRAND.

Notez d'ores et déjà que cette journée sera reconduite l'an prochain, le dimanche 19 octobre 2025 !

L'association "Au-delà du cancer" existe depuis 30 ans et vient en aide aux personnes atteintes d'un cancer, leurs portes sont ouvertes pour répondre à toutes vos questions et accompagner les patients, en proposant par exemple des activités physiques et sportives adaptées (aviron, pilate, marche, cardio-boxing, ...), mais également de l'art-thérapie (travaux manuels, biblio-thérapie, ...), encadrés par des professionnels, les dons permettent de rémunérer ces derniers.

Elle permet aussi d'aider financièrement les plus défavorisés en prenant en charge certains coûts de traitement, ou certaines prothèses.

Elle travaille en partenariat privilégié avec l'Espace Santé du Littoral et recherche des bénévoles pour venir les aider, avis aux volontaires !



Nos agents ont du talent, et des idées !

Depuis de nombreuses années, la mairie de Bierne met à disposition des visiteurs de notre cimetière des pot-arrosoirs afin que chacun puisse arroser les plantes et fleurs qu'ils amènent en hommage à leurs proches disparus, sans devoir en amener avec eux.



Afin d'éviter que ceux-ci ne s'envolent avec le vent, nos agents ont imaginé, conçu et installé des supports afin de pouvoir accrocher ces arrosoirs à différents emplacements du cimetière. Ils se trouvent juste à côté des points d'eau.

Ce service, évidemment totalement gratuit, n'a qu'une seule règle d'utilisation : remettre l'arrosoir à sa place après utilisation, dans l'état où vous l'avez trouvé !

Aménagement devant l'entrée de l'école

Par temps de pluie, l'entrée de l'école n'était pas optimale car des flaques d'eau se formaient devant le portail.

Nous avons profité des vacances scolaires pour aménager le parvis devant la grille d'entrée, permettant ainsi à l'eau de pluie de s'écouler à travers une grille d'évacuation dédiée !



De nouvelles infirmières à Bierne

3 infirmières viennent de s'installer au pôle santé de Bierne, situé 1 rue des Coquelicots.

Bienvenue à Charlotte DEBOUDT, Audrey BOUTHOR et Caroline VANDAELE, que vous pouvez joindre pour vos soins au 07 68 62 46 14.



Nouvelle "boîte à livres" à la médiathèque

Située juste à côté de l'entrée de notre médiathèque, cette boîte à livres permet à chacun de venir y déposer des livres ou se servir gratuitement dans les livres déposés.

Vous avez lu un livre qui vous a plu ? Donnez-le et prenez-en un autre !

Cette boîte est accessible sans abonnement ni inscription, 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 !

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage, prenez soin des ouvrages !

Tous les livres (romans, BD, revues, poésies,...) sont les bienvenus pourvu qu'ils soient en bon état pour être lus et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti car n'oubliez pas que cette boîte à livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Rappelons que l'exposition sur les racines de la vie rurale est encore visible à la médiathèque jusqu'au 15 novembre.

Expression politique de l'opposition municipale

Groupe "Bierne, Ensemble, On va plus loin" :

Biernoises, Biernois,

Lors du dernier conseil municipal le 5 septembre, le vote du règlement intérieur a été ajourné.

Monsieur le Maire a alors déclaré qu'une réunion pour travailler le règlement intérieur régissant le conseil municipal se tiendrait rapidement pour établir ce règlement. Au 31 octobre, aucune réunion ne s'est tenue!

Aussi, vous nous retrouverez sur notre deuxième lettre d'informations prochainement dans votre boîte à lettres.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook Bierne, Ensemble, on va plus loin, ou mail Biernensemble@gmail.com

Mesdames Leleu et Boulogne
Messieurs Cappelaere et Fontaine

Groupe "Continuons d'agir pour Bierne" :

Texte non communiqué.

